

## SAGES, PRENEZ GARDE A VOS PAROLES!

**D**is aux cohanim fils d'Aharon et dis-leur de ne pas se rendre impurs pour un mort dans leur peuple. Rachi explique: «Dis et dis-leur», le terme est répété, pour mettre en garde les grands à propos des petits. Le Ramban zatsal a écrit que cette mise en garde consiste à ne pas délibérément rendre les petits impurs. Il y a à ce propos de nombreuses mises en garde dans la Torah, à propos du sang, des insectes et de l'impureté, dont nous pouvons apprendre qu'il ne faut pas pousser un mineur à commettre une interdiction.

Or il faut comprendre: si dans toute la Torah le din est qu'il est interdit aux grands de pousser les petits à commettre une transgression, pourquoi la Torah nous le révèle-t-elle uniquement à propos de l'impureté du mort? On peut l'expliquer dans une perspective morale, en donnant en introduction le passage suivant de la Michna (Avot 4, 1): «Ben Zoma dit, qui est sage? Celui qui apprend de tout homme, ainsi qu'il est dit: «J'ai tiré les leçons de tous ceux qui m'ont enseigné.» Qui est puissant? Celui qui vainc ses instincts, ainsi qu'il est dit: «L'homme patient faut mieux que le héros, et celui qui se domine que celui qui conquiert une ville.» Qui est riche? Celui qui se réjouit de son sort, ainsi qu'il est dit: «Si tu travailles de tes mains pour manger, heureux es-tu et bon est ton sort, heureux es-tu en ce monde-ci et bon est ton sort dans le monde à venir.» Qui est honorable? Celui qui honore les créatures, ainsi qu'il est dit: «Car J'honore ceux qui M'honorent, et ceux qui Me méprisent seront humiliés.»

Il est également dit dans le Midrach (Chir Hachirim Raba 1, 9): A Givon Hachem s'est montré à Chelomo en rêve, et Il a dit: Demande ce que Je te donnerai (I Melakhim 3, 5). Chelomo s'est dit: Si je demande de l'argent, de l'or, des pierres précieuses et des perles, Il me les donnerait, mais je vais demander la sagesse, et tout est compris dedans.»

Par conséquent, l'homme qui a la sagesse possède tout. Il est dit dans la Guemara (Nédarim 41a): «Celui qui a la crainte du Ciel a tout, celui qui n'a pas la crainte du Ciel, qu'a-t-il?» Or la sagesse n'est autre que la crainte du Ciel, ainsi qu'il est dit: «la crainte de Hachem est la sagesse», et aussi «le début de la sagesse est la crainte du Ciel. Il s'ensuit que non seulement le sage a la sagesse, mais que toutes les autres qualités se trouvent aussi en lui. La sagesse contient la force, la richesse et la crainte du Ciel, parce qu'il est heureux de son sort, maîtrise ses instincts, apprend de tout homme, ne s'enorgueillit pas et ne dit pas: «Qu'est-ce que j'ai à apprendre de ce petit élève? J'ai étudié beaucoup plus que lui!» Il se domine et apprend de lui. Mais il

ne se réjouit de son sort que dans les choses qui lui appartiennent personnellement ; dans le domaine de ce qui relève du Ciel, il n'est jamais satisfait de son sort, et toute sa vie il cherche à étudier et à apprendre de nouveau de tout homme.

Dans le même ordre d'idées, la Guemara raconte (Roch Hachana 25a) que Rabbi Yéhocoua avait calculé que Yom Kippour serait tel jour, et Rabban Gamliel l'a repoussé au lendemain. Rabban Gamliel lui a envoyé dire: «Je décrète que tu dois venir me trouver avec ton bâton et de l'argent au jour qui est Yom Kippour d'après ton calcul.» Il a pris son bâton et de l'argent et il est allé à Yavné chez Rabban Gamliel le jour qui était Yom Kippour d'après son calcul. Quand celui-ci l'a vu, il s'est levé de son siège, l'a embrassé sur la tête, et lui a dit: «Chalom à toi, mon maître et mon élève, mon maître parce que tu m'as enseigné la Torah en public, et mon élève, parce que j'édicte un décret et que tu l'accomplis comme un élève! Heureuse la génération où les grands obéissent aux petits, à plus forte raison les petits aux grands.»

C'est pourquoi il est dit dans le passage sur l'impureté du mort: «Dis et dis-leur», pour mettre en garde les grands à propos des petits. En effet, celui qui s'enorgueillit ressemble à un mort qui a quitté le monde, puisque le Saint béni soit-Il dit (Sota 5a): «Moi et lui ne pouvons pas vivre ensemble dans le monde». Comme il n'a pas de place dans le monde, il serait juste qu'il sorte du monde et meure, mais le Saint béni soit-Il prend patience avec lui et lui donne le temps de se repentir.

La Torah nous fait comprendre que les petits apprennent du cohen gadol la bassesse de l'orgueil. Le cohen gadol est une allusion aux grands de la génération, et la Torah les met en garde contre l'orgueil. Elle leur interdit de se rendre impurs pour un mort, ce qui signifie qu'ils n'ont pas le droit de s'enorgueillir. Quand les petits verront que les grands font attention à l'orgueil, ils feront un raisonnement a fortiori pour eux-mêmes: si ces grands, qui ont de quoi être fiers, la Torah leur a interdit de s'enorgueillir, nous qui n'avons pas de quoi être fiers, à combien plus forte raison!

Avraham a accompli lui-même «J'ai appris de tous ceux qui m'ont enseigné», car le Midrach dit (Béréchit Rabbah 61a) que le Saint béni soit-Il lui a donné deux reins comme deux rabbanim qui lui enseignaient la Torah et la sagesse, et aussi (Pirkei DeRabbi Eliezer 7) qu'il était allé étudier la Torah chez Chem le fils de Noa'h. Or c'est difficile à comprendre: comme le Saint béni soit-Il lui avait donné deux reins dont il apprenait la

Torah, pourquoi devait-il aller chez Chem? C'est qu'Avraham craignait l'orgueil. Il craignait de se dire: «Tout ce que j'ai appris, je ne l'ai pas appris d'un maître ni de mon père mais par moi-même!» c'est pourquoi il est allé étudier chez un maître, afin de ne pas avoir de raison de s'enorgueillir. Est-ce qu'un élève peut se tenir devant son maître et dire: «Tout ce que j'ai appris, je ne l'ai appris que par moi-même, et non de mon maître»? Son maître se tient à côté de lui et peut le contredire! C'est ce qu'Avraham se disait: jusqu'à présent, tout ce que j'ai appris, je pouvais dire que je l'ai appris de moi-même, à partir de maintenant, comme j'ai étudié la Torah d'un Rav, je ne comprends rien par moi-même, et tout ce que j'ai appris, je ne l'ai appris que de mon maître.

De même, le roi David a dit: «J'ai appris de tous ceux qui m'ont enseigné», et nos maître ont dit de lui (Berakhot 4a) que dans tout ce qu'il faisait, il prenait conseil de Mephibochet, en lui disant: «Méphibochet mon maître, ai-je bien jugé, ai-je bien décrété l'innocent et le coupable, ai-je bien décidé de la pureté ou de l'impureté?» et lui faisait honte à David en halakhah. Il est également dit (Midrach Téhilim 1): David s'implantait de groupe en groupe, pour accomplir le verset: «J'ai appris de tous ceux qui m'ont enseigné». Mais d'un autre côté, il faut aussi apprendre des cohanim le contraire, car de quoi est-il question? Qu'il est interdit au cohen de se rendre impur pour un mort et de s'enorgueillir en ce qui concerne ses propres possessions. Mais en ce qui concerne ce qui appartient au Ciel, il lui est permis de se rendre impur, et de plus, c'est un devoir pour lui de se rendre impur et de se conduire avec orgueil, ainsi qu'il est dit: «Son cœur s'enorgueillit dans les voies de Hachem.» Rabbeinou HaKadoch a dit avant de mourir à son fils Rabban Gamliel (Ketoubot 103b): «Pratique l'exercice du pouvoir avec hauteur, jette de la bile sur les élèves!» De la même façon, la Torah a permis au cohen gadol de se rendre impur pour un mort qui n'a personne pour s'occuper de lui, c'est-à-dire pour une mitsva. Il lui est également permis de se rendre impur pour sa femme, ainsi qu'il est dit: «mais pour ses parents les plus proches», or l'épouse désigne la Torah (Midrach Michlei 31, 10), ce qui nous enseigne que c'est un devoir pour les grands de la génération de s'enorgueillir et d'exiger qu'on honore la Torah en eux, et ils n'ont pas le droit d'y renoncer, comme le dit la Guemara (Kidouchin 33, 1).

# DU MOUSSAR SUR LA PARACHA

## *L'honneur de l'homme*

Parle aux bnei Israël pour leur dire: Tout homme qui maudit son D. portera sa faute. Et tout homme qui frappe une vie humaine sera mis à mort. Et celui qui frappe la vie d'une bête la paiera, selon sa valeur. Et un homme qui rendra son prochain infirme, ce qu'il lui a fait lui sera fait (24, 18).

La parachah traite du terrible passage sur celui qui insulte Hachem, dont on présente le cas à Hachem pour savoir ce qui doit lui être fait. Et voici qu'Il répond en enseignant la loi sur celui qui maudit son D., et dans le même souffle Il ajoute la loi sur celui qui frappe un homme. Non seulement celui qui tue, mais aussi celui qui rend infirme, et même celui qui porte atteinte aux biens de l'autre. Apparemment, ces fautes sont relativement mineures par rapport à celle de celui qui insulte Hachem. Comment est-il possible de les mettre toutes ensemble? Rabbeinou Be'hayé écrit: «Quand il maudit le Nom de Hachem il sera mis à mort», et immédiatement après: «Tout homme qui frappe une vie humaine sera mis à mort». Nos Sages en ont déduit que quiconque gifle son prochain, c'est comme s'il avait giflé la Chekhinah. Dans le commentaire de Rabbeinou Yossef «Bekhor Chor», il explique que la Torah vient nous enseigner combien l'honneur d'un homme d'Israël est précieux aux yeux de D., puisqu'Il a les mêmes exigences envers l'honneur d'un homme d'Israël qu'envers Son propre honneur. Nous trouvons dans Rachi sur Chir haChirim (4, 5): «Comme deux faons jumeaux d'une biche – ce sont les Tables de la loi qui sont exactement semblables, cinq paroles sur l'une et cinq paroles sur l'autre, les paroles se correspondant. «Je suis Hachem» correspond à «Tu ne tueras pas», car l'assassin réduit l'image du Saint béni soit-Il.» Là aussi, il s'agit soit de meurtre soit d'une atteinte aux biens du prochain, comme l'écrit le Séfer HaAkedá (Chemot, cha'ar 45): «Celui qui verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé, car Il a fait l'homme à l'image de D.», et sont inclus dans le meurtre le fait de tourmenter autrui, de lui faire concurrence, de l'empêcher de gagner sa vie et de causer un dommage à son corps ou à ses biens. Tout cela nous enseigne l'importance de l'homme créé à l'image de D., si bien que pour Hachem, son honneur est aussi important que celui du Ciel.

## *La perle du Rav*

### *Séparés de l'impureté*

Dis aux cohanim fils d'Aharon et tu leur diras qu'il ne se rende pas impur pour un mort dans son peuple. On peut l'expliquer comme une allusion. Le mot emor (dis) est formé des mêmes lettres que Roma, parce que Rome la mauvaise serait appelée à s'étendre sur le monde entier et à persécuter Israël. Rome, c'est Edom, comme le dit le Midrach (Eikha Raba 4, 21): «Réjouis-toi et exulte, fille d'Edom» (Eikha 4, 21), ce sont Césarée et Rome. Notre parachah traite de la séparation de l'impureté, allusion au fait que les bnei Israël ne sortiront pas de cet exil, qui est l'exil d'Edom, avant d'être séparés de l'impureté. Les Sages ont dit (Midrach Tehilim 1, 20): Dans l'avenir, tous les princes des nations viendront accuser Israël devant le Saint béni soit-Il et diront devant Lui: «Maître du monde, en quoi les bnei Israël sont-ils différents des autres peuples? Ceux-ci sont idolâtres et ceux-là sont idolâtres, ceux-ci versent le sang et ceux-là versent le sang, ceux-ci sont débauchés et ceux-là sont débauchés, or ceux-ci descendent au Guéhenom et ceux-là n'y descendent pas!» Le Saint béni soit-Il leur répond: «Puisqu'il en est ainsi, que chaque peuple descende avec ses dieux au Guéhenom et s'examine lui-même, et les bnei Israël vont aussi y aller et s'examineront eux-mêmes.» Les bnei Israël répondent au Saint béni soit-Il: «C'est Toi notre chance de nous en sortir, et c'est Toi notre excuse, nous n'avons de certitude qu'en Toi, si Tu veux, passe Toi-Même en premier.» Le Saint béni soit-Il leur dit: «Ne craignez rien, vous êtes tous revêtus du pourpre de la circoncision, ainsi qu'il est dit (Michlei 31, 21): «Sa maison ne craint pas la neige, car toute sa maison est revêtue de pourpre.»» On en conclut que les bnei Israël ne seront sauvés du présent exil que par le mérite de s'être séparés de l'impureté et attachés à la sainteté.

## *L'influence des grands sur les petits*

### *Dis... et dis leur (21, 1).*

«Pour mettre en garde les grands à propos des petits» (Rachi, d'après les Sages).

Cela signifie que le verset donne une mise en garde après l'autre, pour nous enseigner de tellement fixer la crainte du Ciel dans le cœur des grands que leur crainte aura une influence sur les petits.

(Rabbi Réouven Grozowski zatsal)

## *Vous garderez et vous ferez*

Il s'agit ici de deux choses: L'une, de faire les choses individuellement, que vous-mêmes fassiez les mitsvot. Et l'autre, que vous preniez garde aux autres pour qu'eux aussi fassent. En effet, le mot «garder» évoque le fait de surveiller quelque chose, et non de faire soi-même. Comme «garder un dépôt», il faut garder une chose pour qu'elle ne soit pas volée et perdue. C'est ce qui est dit «vous garderez», il faut que vous veilliez sur les autres. C'est aussi le sens direct du verset «les bnei Israël garderont le Chabat», il s'agit de surveiller quelque chose, que la sainteté du Chabat soit observée également par les autres. Car c'est notre devoir de pousser les autres à faire eux aussi, et à apprendre eux aussi.

(Notre maître le Rav Chakh zatsal, Bézot Ani Botea'h)

## *Le Chabat est un moment d'examen*

**Le septième jour est un repos, repos solennel, une assemblée sainte, vous ne ferez aucun travail (23, 3).**

«Le premier homme a rencontré Cain, et lui a dit: «Comment s'est passé ton jugement?» Il a répondu: «Je me suis repenti et la justice s'est adoucie.» Il lui a dit: «Telle est la force du repentir, et je ne le savais pas!» Immédiatement, le premier homme s'est levé et a dit Mizmor Chir LeYom HaChabat» (Béréchit Rabbah ch. 22). Cela ressemble à une grande entreprise où on a l'habitude de fixer un jour de repos sans travail, pour faire les comptes des bénéfices et des pertes. Mais si l'affaire est en faillite à cause de dettes et de pertes, on ne fixera plus un jour pour calculer combien on doit aux autres et combien ils nous doivent, car de toutes façons cela ne change plus rien. Le premier homme avait d'abord compris que celui qui faute n'a aucun moyen de se racheter, il se trouve en faillite spirituelle. Par conséquent pourquoi fixer un jour pour les calculs et les observations sur ses dettes, puisqu'il n'a aucun moyen de les rembourser? Mais quand il a entendu la force du repentir, qu'il y a encore un moyen de rembourser ses dettes et de continuer à faire marcher l'affaire, il s'est mis à dire Mizmor Chir LeYom HaChabat. Désormais, le Chabat est excellent pour faire son examen de conscience et rembourser ses dettes des six jours de la Création, en étudiant la Torah.

(Rabbi Tsvi Hirsch Rabinowitz zatsal)

## *Au-dessus du soleil, il y a un avantage*

**Quand vous viendrez dans le pays que Je vous donne, vous moissonnerez et vous apporterez le premier omer du début de votre moisson au cohen (23, 10).**

Le verset commence en disant «la moisson», sans préciser, et dit à la fin: «le début de votre moisson», votre moisson à vous. L'explication est qu'en vérité, l'homme ne possède pas ce qu'il moissonne et fait rentrer chez lui, mais ce qu'il donne et prélève pour Hachem par les teroumot et les ma'asserot. De même, par le fait qu'il offre le omer, la moisson devient «votre moisson», comme il est expliqué dans Pessa'him (23a): «Votre moisson – elle est à vous.» La Torah dit: «vous apporterez le omer», et alors cela devient «le début de votre moisson», car maintenant elle est devenue à vous.

Ya'akov a dit «tout ce que Tu me donneras, je T'en prélèverai le dixième» (Parachat Vayetsé), c'est-à-dire qu'uniquement le dixième que je prélèverai est ce que Tu me donnes. Parce que tout ce que l'homme possède ne lui appartient pas, à l'exception de ce qu'il donne et met de côté pour la tsedaka. Cela restera son acquisition à jamais. Le roi Munbaz a dit, quand ses proches lui ont demandé: «Pourquoi gaspilles-tu les trésors de tes ancêtres?»: «Mes ancêtres ont amassé en bas, et moi j'amasse en haut, à un endroit que la main ne peut pas atteindre, ainsi qu'il est dit «La tsedaka sera à toi.»»

D'après cela, on comprend pourquoi le Midrach Raba a juxtaposé à notre verset l'enseignement: «quel avantage a l'homme de tout le travail qu'il effectue sous le soleil». Effectivement, tout le travail de l'homme sous le ciel, tout est vanité et n'est pas à lui, car il ne lui en reste rien, à l'exception de ce qu'il a amassé en haut dans les Cieux, comme le roi Munbaz. Disons que sous le soleil il n'y a pas d'avantage, mais au dessus du soleil il y a un avantage.

(Rabbi Tsvi Pessa'h Frank zatsal, Chevivei Or)

## La grandeur de la mitsva de la tsedaka

**Quand vous moissonnez la moisson de votre pays, tu laisseras la moisson inachevée au bout de ton champ, et tu ne ramasseras pas les glanes de ta moisson, tu les laisseras au pauvre et à l'étranger, Je suis Hachem votre D. (23, 22).**

Pourquoi les cadeaux à laisser aux pauvres sont-ils évoqués justement au milieu du passage sur les fêtes? Rachi cite les Sages: «Quiconque donne au pauvre leket, chikhera et pea comme il convient, on le lui compte comme s'il avait construit le Temple et y avait offert des sacrifices.» Cela demande explication: pourquoi justement comme s'il avait construit le Temple? C'est que, comme le dit le prophète: «ses habitants par la tsedaka» (Yéchaya 1, 27), par conséquent quand l'homme donne la tsedaka comme il convient, certes tous les autres de sa génération retardent la guéoula, mais en ce qui concerne cet homme-là, le Saint béni soit-Il aurait dû construire le Temple, et qu'il y offre ses sacrifices. C'est pourquoi le Saint béni soit-Il lui donne une récompense comme s'il avait construit le Temple et y avait offert des sacrifices.

(Rabbi Moché Feinstein zatsal, Darach Moché).

## A LA LUMIERE DE LA HAFTARA

**«Eux qui ont veillé... quand les bnei Israël s'égarèrent loin de Moi, eux s'approcheront de Moi pour Me servir» (Yé'hezkel 44, 15)**

Celui qui prend sur lui de rehausser l'honneur du roi au moment où le pays est calme et sa force considérable n'est pas semblable à celui qui se porte volontaire en temps de guerre quand les combats font rage, que les serviteurs deviennent plus faibles tellement il y a de travail et que le roi se trouve en très mauvaise position. Naturellement, ce dernier plaira beaucoup au roi, qui le rapprochera en lui demandant de se tenir devant lui et de faire partie de ses familiers quand il aura vaincu l'ennemi. C'est exactement le cas ici, comme le dit le verset: «Les cohanim de la tribu de Lévi fils de Tsadok, qui ont veillé à la garde de Mon sanctuaire quand les bnei Israël s'égarèrent loin de Moi, eux s'approcheront de Moi pour Me servir». Il est dit quelque chose du même genre à propos du roi David quand il a ordonné à Chelomo avant sa mort: «Montre-toi généreux envers les enfants de Barzilaï le Giladi, et qu'ils mangent à ta table, car ils se sont rapprochés de moi quand je fuyais devant ton frère Avchalom.» L'inverse est également vrai: celui qui néglige à notre époque de renforcer l'honneur de Hachem et de Sa Torah, sa faute est beaucoup plus grande qu'auparavant, car il montre que peu lui importe l'honneur du roi dans les moments difficiles. Le Roch a écrit quelque chose du même genre dans ses responsa: la faute de celui qui se relâche à des moments pareils est beaucoup plus grande, car il voit le roi à un moment difficile et ne fait pas attention à relever Son honneur. C'est apparemment à cela que Moché a fait allusion à la fin de son discours à Israël: «Heureux es-tu Israël, qui est comme toi un peuple qui est sauvé par Hachem...» C'est comme un général qui au moment où il voit que la guerre s'aggrave et que les soldats s'affaiblissent devant les flèches et les pierres qui tombent sur eux comme une pluie, vient vers eux quand ils se reposent un peu pour les encourager, en disant: Voyez, vous combattez pour la couronne du roi! Quand vous aurez vaincu les ennemis et que le roi aura la victoire, combien il récompensera chacun de vous par le bonheur et les honneurs, car vous aurez lutté pour sa couronne avec votre vie!

(Chem Olam)

## Résumé de la parachah

De la sanctification du peuple dans la parachah Kedochim, l'écriture passe dans la parachah Emor à la sainteté du Temple, de ses serviteurs et des sacrifices, des fêtes sanctifiées en l'honneur de Hachem. La parachah commence par l'éloignement des cohanim de l'impureté, l'exclusion des infirmes du service du Temple, ainsi que de l'empêchement des impurs et des non-cohanim de sacrifier, et des temps fixés pour que le sacrifice reste valable. Il est question des fêtes de Hachem qui sont sanctifiées par un rassemblement saint et l'offrande des sacrifices appropriés. L'accent est mis sur l'importance du Nom de Hachem dans le passage sur le châtiment de celui qui a maudit ce Nom, et des lois concernant celui qui porte atteinte au corps de l'homme.

## LA RAISON DES MITSVOT

### La mitsva du compte du omer

**Vous compterez pour vous depuis le lendemain du Chabat, depuis le jour où vous aurez offert l'omer du balancement, sept semaines qui doivent être entières (23, 15).**

On peut comprendre la raison de la mitsva de sefirat haomer d'après ce que dit la Michna dans Pirkei Avot «Ne dis pas: quand j'aurai le temps j'étudierai, de peur que tu n'aies jamais le temps». La Torah dit: «Tu engrangeras ton blé», et Rabbi Yichmaël explique: «Conduis-toi normalement» (Berakhot 35b), c'est-à-dire qu'il faut s'occuper de faire tout ce qui est nécessaire pour gagner sa vie. Ainsi, Raba a enseigné à ses élèves de ne pas venir étudier à la yéchivah en Nissan et en Tichri, pour ne pas avoir du mal à gagner leur vie pendant les autres mois de l'année. Ceci explique notre verset: Il est d'abord dit «quand vous viendrez vers le pays... vous moissonnez la moisson.» Simplement, est-il possible que l'homme s'occupe des travaux des champs toute l'année? Quand étudiera-t-il la Torah? C'est pourquoi la Torah a mis une limite de sept semaines à son travail, jusqu'à la fin de la moisson du blé et de l'orge, et elle a ordonné de compter depuis le début de la moisson sept semaines, pour qu'on ne délaisse pas la Torah pendant plus longtemps que cela. De cette façon, ces semaines constituent une préparation à la Torah, en ce qu'elle enlève le souci de la subsistance pendant le reste de l'année.

On apprend de là qu'il vaut mieux que la journée entière soit consacrée à la Torah. On fixera des temps précis pour faire autre chose, c'est-à-dire gagner sa vie, plutôt que de laisser le temps consacré à ses affaires imprécis et sans limite. Car d'après ce que nous avons expliqué, c'est ce qui est à la base de la mitsva du compte du omer: réduire le temps consacré à gagner sa vie à un temps limité et précis, et tout le temps qui reste sera consacré à la Torah. (Imrei Ya'akov)

## GARDE TA LANGUE

### Le danger de la discorde

Il faut fuir la discorde. A part la gravité de la faute elle-même, elle entraîne aussi beaucoup d'autres fautes graves, par exemple: la haine gratuite, le lachon hara, la médisance, la colère, le mépris, des paroles qui portent atteinte à l'honneur des autres, la vengeance, la haine, les malédictions, et la profanation du Nom de Hachem. Si quelqu'un se trouve pris dans une contestation, il doit immédiatement s'en écarter. Il y a des gens qui ont honte de s'en aller au milieu d'une dispute. Ils doivent se rappeler les paroles des Sages: «Mieux vaut pour l'homme être appelé sot toute sa vie (par les autres) que d'être méchant un seul instant aux yeux de D.» C'est une grande mitsva de calmer une dispute, et de réconcilier les opposants. Même si tu t'es souvent efforcé de le faire sans y réussir, ne désespère pas, il y a toujours de l'espoir que la prochaine fois du réussiras à mettre la paix entre les adversaires. (Béyad HaLachon)

## ECHET HAYIL

### *Beit Ya'akov*

La Torah a dispensé les femmes des mitsvot positives causées par le temps, et les rabbanim ne les leur ont pas non plus imposées. Il faut savoir que ce n'est pas parce que les femmes ont un degré de sainteté inférieur à celui des hommes, car en ce qui concerne la sainteté, elles sont leurs égales, et tous les versets qui constituent une condition à recevoir la Torah sont dits également à leur propos: «Vous serez pour Moi un trésor et vous serez pour Moi un peuple saint». De plus, il est dit «Voici ce que tu diras à la maison de Ya'akov», ce sont les femmes, «et ce que tu diras aux bnei Israël», ce sont les hommes. Beaucoup de femmes ont été prophétesses, et elles ont les mêmes lois de prophétie que les hommes. En beaucoup de choses, elles sont louées par les versets et les paroles des Sages encore plus que les hommes, et il n'y a aucun mépris pour leur honneur dans le fait qu'elles sont dispensées de l'étude de la Torah et des mitsvot positives causées par le temps, pour des raisons connus de Hachem.

(Responsa Iggerot Moché)

## LES ACTES DES GRANDS

### *Une vache qui observait le Chabat*

Nos maîtres ont dit: Il y a eu en Israël quelqu'un qui avait une vache de labour. Un jour, il s'appauvrit et la vendit à un non-juif. Quand le non-juif la prit, il laboura pendant les six jours de la semaine, et le Chabat il la fit sortir pour labourer, mais elle se coucha sous le joug. Il la frappait, et elle ne bougeait pas de là où elle se trouvait. Quand il vit cela, il alla dire au juif qui la lui avait vendue: «Reprends ta vache, elle doit être malade, car j'ai beau la frapper, elle ne bouge pas.» Le juif comprit que c'était parce que c'était Chabat, et qu'elle avait l'habitude de se reposer le Chabat, elle ne voulait donc pas travailler maintenant. Il dit au non-juif: «Viens avec moi, et je vais la faire travailler.» Quand il arriva, il dit à l'oreille de la vache: «Tu sais que quand tu m'appartenais, tu labourais pendant les jours de la semaine et le Chabat tu te reposais. Maintenant qu'à cause de mes fautes tu appartiens à un non-juif, je t'en prie, va labourer!» Immédiatement elle se leva et se mit à labourer. Le non-juif lui dit: «Je t'en prie, prends ta vache! Je ne te laisserai pas jusqu'à ce que tu me dises ce que tu lui as fait à l'oreille! Elle m'a donné tellement de mal, je l'ai frappée, et elle n'a pas bougé.» Le juif le calma et lui dit: «Ce n'est pas de la sorcellerie que je lui ai fait, mais voici ce que je lui ai dit à l'oreille, et elle s'est mise à travailler. Le non-juif fut saisi de crainte et dit: «Une vache qui ne parle pas et n'a pas d'intelligence reconnaît son Créateur, et moi qui ai été créé à Son image, et à qui Il a donné l'intelligence, je ne Le reconnaîtrais pas? Immédiatement il se convertit, étudia la Torah, on l'appelait Yo'hanan le fils de la vache, et jusqu'à maintenant nos maîtres disent la halakhah en son nom. Si tu t'étonnes qu'un homme se rapproche des ailes de la Chekhinah à cause d'une vache, c'est par une vache que vient la purification de tout Israël, ainsi qu'il est dit: Voici la loi de la Torah – la vache rousse.

(Pessikta Rabati parachah 14)

## HISTOIRE VÉCUE

### *L'influence des mauvaises fréquentations*

**Le fils d'une femme israélite sortit, et c'était le fils d'un Egyptien (24, 10).**

«Le fils d'une femme israélite sortit», d'où est-il sorti? Il est sorti coupable du tribunal de Moché. Il était allé planter sa tente dans le camp de Dan. Ils lui ont dit: «Qu'est-ce que tu fais ici?» Il a répondu: «Je suis de la tribu de Dan.» Ils lui ont dit: «Il est écrit «chacun selon son drapeau selon la maison de son père».» Il est entré au tribunal de Moché et en est sorti perdant. Alors il a maudit Hachem (Rachi). Le Saba de Kelem zatsal demande: Qu'est-ce que cela pouvait bien faire à la tribu de Dan, qui comptait plus de soixante mille hommes, si ce fils d'Egyptien plantait sa tente parmi eux? Il répond que nous voyons de là qu'une seule personne indigne a la possibilité d'avoir une mauvaise influence sur une tribu entière! Un talmid 'hakham raconte: «A l'époque, je suis rentré chez notre maître le Rav Chakh zatsal avec un jeune bar mitsva, et je lui ai dit: «On sait que le 'Hazon Ich zatsal avait pris sur lui quand il est arrivé à l'âge des mitsvot d'étudier la Torah de façon désintéressée, et de cette décision a fleuri le 'Hazon Ich. Qu'est-ce qu'un bar mitsva doit prendre sur lui à notre époque?»

Le Rav a répondu: «Il doit prendre sur lui deux choses: la première, de ne pas se lier avec des amis mauvais. Et la deuxième, de ne pas flâner dans les rues, mais d'aller de la maison au Beit HaMidrach, et du Beit HaMidrach à la maison. Si tu fais cela, et que tu manges selon tes besoins et dors selon tes besoins, tu es assuré de devenir un grand de la Torah!»

(Loulei Toratkha)

## TES YEUX VERRONT TES MAITRES

### *Le saint gaon Rabbi David Rappaport, auteur de Mikdach David*

Rabbi David s'est fait remarquer dès son plus jeune âge par une brillante intelligence et des dons supérieurs. Il ne cessait d'étudier, jour et nuit. Ses parents finirent par se rendre compte que lorsqu'il faisait semblant de dormir, il avait l'habitude d'attendre que toute la maison soit endormie pour se rendre en secret au Beit HaMidrach proche, où il étudiait avec assiduité jusqu'à l'aube. Puis il rentra à la maison pour faire un léger somme et il se réveillait en même temps que tout le monde... A propos de son livre «Mikdach David» sur Zeraïm et Kodachim, Rabbi Baroukh Ber Leibowitz disait: «Il est impossible d'écrire un tel livre sans l'esprit saint...» et sur son livre «Tsema'h David», qui répond à des difficultés posées par son grand-père Rabbi Akiva Eiger, Rabbi El'hanan Wasserman a dit: «Rabbi David sait étudier une page de Guemara avec clarté comme son grand-père Rabbi Akiva Eiger à son époque...» En 5601, il fut envoyé aux travaux forcés dans un camp de concentration lointain. Il refusait de manger des nourritures interdites et se nourrissait de pain et d'eau, si bien qu'il tomba gravement malade, et à Roch Hachana 5602 il exprima le désir d'entendre le son du chofar. Le deuxième jour de Roch Hachana après les sonneries, son heure s'approcha, et dans ses derniers instants il appela deux juifs qui passaient devant son lit et dit: «Restez ici, et vous serez témoins de ma mort, de peur que ma femme ne reste agouna... c'est ce qu'exige la halakhah.» Le lendemain, jour du jeûne de Guedalia 5602, il mourut et les juifs creusèrent pour lui une tombe dans un champ voisin et l'enterrèrent décemment.

(Guedolei HaDorot)